

Preuve du critère :	Annexe à joindre :	À établir par :
3.1.1 Critère d'économie q_{eco}	CPE	Architecte, expert CPE, conseiller en énergie

Remarque :

La preuve de ce critère se trouve dans le passeport énergétique partie « Kennwertschema » pour les valeurs d'énergie finale et page 3/5 pour les sources d'énergie. Le passeport énergétique est annexé au document 0.2 du présent dossier.

Les valeurs d'énergie finale sont directement intégrées dans le logiciel Lenz pour évaluer le critère. La preuve est annexée au document 0.5 du présent dossier.